

## Règle concernant les ajouts ou les annulations pour nos sorties du jeudi

Pour nos sorties du jeudi, vous n'êtes pas sans savoir que toute notification d'ajout ou d'annulation par rapport aux prévisions de sorties que vous avez indiquées sur le coupon réponse rempli pour le quadrimestre en cours, doivent être signalées au Manager au plus tard le vendredi précédant la sortie.

A partir du Samedi matin, **aucun ajout** ne sera désormais accepté sur la grille de départ pour la sortie du jeudi suivant.

**Par tolérance**, pour les **annulations tardives**, parfois imprévisibles, qui interviennent entre le vendredi et dimanche, celles-ci doivent être transmises au Manager au plus tard avant le dimanche soir 20 heures.

La grille des départs et restaurants sera publiée par le Manager le lundi avant 20 heures.

Si entre le Dimanche soir 20 heures et le Mardi soir 20 heures vous devez annuler **pour cas de force majeure**, votre annulation doit être signalée au Manager dès que vous en avez connaissance.

Dans ce cas, le Manager émettra une seconde et dernière grille, le mercredi précédant la sortie avant 12 heures

Afin que les joueurs désinvoltes ne désorganisent plus les lignes de départ, et que les managers ne soient plus obligés de refaire jusqu'à 5 fois leur grille, comme cela fut le cas lors de notre dernière sortie à Gujan, les joueurs qui ne respecteront pas cette règle (ce sont toujours les mêmes joueurs), après avis du bureau qui décidera au cas par cas, seront systématiquement et prioritairement positionnés pendant le quadrimestre en cours sur les trous de départ les plus éloignés sans qu'il soit nécessaire au Manager de tenir compte de leur fréquence de jeu avec les autres joueurs.

Cette règle sera envoyée par email à tous les membres 3G qui ont une adresse email et postée à ceux qui n'en ont pas.

Les managers seront instruits par leur formateur de cette règle et devront s'y tenir

Cette règle entrera en application à partir de la sortie n° 851 prévue à Lacanau le 1er décembre 2016

Le Président